



QUESTION ECRITE

Auteur David Guglielmina, Les Vert.e.s
Objet Criminalité organisée en Valais
Date 05/09/2023
Numéro 2023.09.304

Il est assez rare de constater que la directrice de FedPol, Mme Nicoletta della Valle, intervienne par voie de presse en 2018 et en 2023 concernant la lutte contre la mafia et affirme que «la criminalité organisée est beaucoup trop confortable en Suisse».

Elle poursuit : «Notre position géographique au centre de l'Europe, notre situation stable et plutôt riche rendent notre pays attrayant pour toutes sortes de criminalités organisées, pas seulement pour s'y cacher, mais aussi comme plaque tournante des trafics de stupéfiants, d'êtres humains, d'armes, de cambriolages ou des attaques de bancomats».

Enfin elle pointe du doigt la communication et les échanges d'informations avec les cantons qui devraient être améliorés et elle appelle à ne pas se limiter à la poursuite pénale mais à agir aussi par la prévention «en expulsant les criminels ou en leur interdisant l'entrée en Suisse, et en perturbant de toute autre manière leurs activités».

Conclusion

Dès lors 4 questions se posent pour notre Canton :

1. Entre mars 2016 et mai 2018 6 arrestations liées à la criminalité organisée ont été effectuées en Valais, quel sont le nombre d'arrestation ordonnée entre mai 2018 à ce jour ?
2. Est-ce qu'une cellule de police spécifique dotée de EPT est en charge spécifiquement des dossiers liés à la criminalité organisée, ainsi qu'une dotation spécifique judiciaire (ministère public) ?
3. Est-ce qu'un échange régulier et systématique est effectué sur ces dossiers non seulement au niveau fédéral mais également au niveau intercantonal ?
4. Est-ce qu'une transversalité existe entre la police en charge de ces affaires et le service des contributions afin de relever toutes les infractions à la loi, y compris en termes de flux financiers et en matière d'investissement immobilier ?